



Inserm

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 22 mars 2022

La Région et l'Inserm s'associent pour développer la recherche biomédicale en Bretagne

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et le Docteur Gilles Bloch, Président-Directeur-Général de l'Institut national de la Santé et de la recherche médicale (Inserm), ont signé ce mardi, à Rennes, une convention-cadre de partenariat visant à soutenir et renforcer les capacités de recherche biomédicale sur le territoire breton.

En vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, ce partenariat entre la Région et l'Inserm a notamment pour objectifs de :

- **soutenir les projets d'excellence scientifique**, en lien avec la Stratégie régionale de recherche et d'innovation de la Région Bretagne ;
- **promouvoir des projets de recherche biomédicale structurants sur le territoire breton**, en s'appuyant sur l'expertise et la capacité de coordination de l'Inserm ;
- **développer et renforcer les interactions formations-recherche-entreprises** ;
- **renforcer le rayonnement international des chercheurs des structures de recherche labellisées par l'Inserm** en Bretagne.

Démarrage de deux chaires industrielles à Brest et Rennes

Cette collaboration se matérialise déjà en 2022 par la **création de deux chaires industrielles internationales sur des thématiques d'Intelligence Artificielle et de Santé.**

Ces deux chaires industrielles IA et Santé ont été envisagées dès 2020. S'inscrivant dans un axe stratégique pour l'Inserm, elles s'appuient sur le Laboratoire Traitement du Signal et de l'Image (LTSI), à Rennes, et le Laboratoire de Traitement de l'Information Médicale (LATIM), à Brest, tous deux positionnés sur le champ des technologies de santé. Ces deux laboratoires sont, par ailleurs, parmi les plus importants dans ce domaine en France.

*« La Bretagne, terre d'innovation et d'expérimentation, est engagée dans la santé de demain. L'enjeu de la prévention dans le parcours de vie, le handicap et le bien-vieillir, intégrant les dimensions « santé & environnement », « santé au travail » et « nutrition & santé » est essentiel si on veut mettre le patient au cœur du système de santé, souligne **Loïg Chesnais-Girard, le Président de la Région Bretagne.** Je suis donc satisfait de ce partenariat qui va nous aider à répondre à ces défis et à vivre mieux sur l'ensemble du territoire. »*

*« L'Inserm, seul organisme national de recherche spécialisé en santé, est au côté de la Région Bretagne pour développer une stratégie commune et la décliner ensemble, en s'appuyant sur les laboratoires partagés avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire, confie **Gilles Bloch, le PDG de l'Inserm.** Je me réjouis de la signature de cette nouvelle convention-cadre qui définit des orientations et des modalités de travail efficaces. »*

À propos de l'Inserm

Créé en 1964, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère des Solidarités et de la Santé. Il s'agit du seul organisme public français dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine. Ses chercheurs ont pour vocation l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares. L'Inserm compte près de 350 structures réparties sur le territoire français, près de 14 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires, hospitalo-universitaires, post-doctorants...